

Édito



Inquiétudes, défis en nombre...

Une année scolaire s'achève avec ce troisième trimestre imprégné d'incertitudes : que vont devenir nos retraites ? A quel âge pourrions-nous partir ? La durée de cotisation va-t-elle être allongée ? Subirons-nous une hausse générale des prélèvements ? Autant de questions qui légitimement nous inquiètent.

Du côté des salariés des Ogec, nous connaissons actuellement une mise en place progressive des Entretiens annuels d'activité et de développement (EAAD). Cet entretien obligatoire, annuel, est une nouveauté pour les personnels et pour les directions, et se doit d'être un moment privilégié de dialogue entre le salarié et sa hiérarchie. Quant aux négociations sur les grilles de rémunérations des Personnels des services administratifs économiques et d'éducation (PSAEE), elles se déroulent dans un climat particulièrement difficile après une rupture des négociations lors de la Commission paritaire nationale fin mars. Les employeurs oublieraient-ils ce qui a été le point de départ de la négociation : les salaires très insuffisants dans la profession, leur stagnation... ? Les représentants des salariés, dont le Sniec-CFTC, se battent pour ne pas laisser se mettre en place des mesures qui desserviraient les personnels de nos établissements.

Une délégation du Sniec-CFTC Nord-Pas-de-Calais a été reçue par le nouveau recteur de l'académie, Mme Marie-Jeanne Philippe, et les responsables de la Division de l'enseignement privé (DEP) le 22 avril. Cette entrevue

a permis de faire le point sur quelques sujets : la réforme des lycées à la rentrée 2010 et ses conséquences sur l'emploi des maîtres, les moyens attribués au collège pour la mise en place du socle commun, ceux mis en place pour les suppléants, la réforme de la voie professionnelle... Le secteur éducatif semble être mis sous constante pression par des réformes en tous genres et des réductions de moyens toujours plus nombreuses.

Les Auxiliaires de vie scolaire (AVS) qui accompagnent les enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire sont embauchés en CDD de durée variable dans une limite de six ans. Les premiers contrats ont atteint cette limite en juin 2009. Cinq mille d'entre eux n'ont pas été renouvelés. Résultat : certains enfants n'ont pu être accompagnés pendant l'année scolaire.

Le mouvement et les réunions de Commissions départementales et académiques (CDE et CAE) ont été très animés cette année. Si bon nombre de chefs d'établissement du second degré respectent les accords, certains d'entre eux semblent n'avoir pas lu une ligne de ce qu'ils ont pourtant signé.

Sur tous ces sujets, une présence syndicale forte, dynamique, à l'écoute des personnels est nécessaire.

Bon courage pour affronter les corrections d'examens habituelles pour beaucoup d'entre vous. A chacun et à chacune, je souhaite un bel été et d'excellentes vacances bien méritées.

Sylvie Flahaut
présidente départementale

SOMMAIRE

- P3** Edito : Inquiétudes, défis en nombre...
- P4** Le conseil national dénonce le projet du Sgec
- P5** "Ne bradez pas les personnels !"
- P6** Nouveau bureau pour le Nord-Pas-de-Calais Rencontre nationale des retraités Sniec-CFTC
- P7** Mouvement 2010 : Nord et Pas-de-Calais
- P8-9** Rencontre avec Mme Philippe, recteur de l'académie de Lille
- P10** Mouvement 2010 : un sombre nuage perturbe le bon déroulement des opérations !
- P11** Mise en place de l'EAAD, quelques précisions...
- P12** Le CDI... oui, mais attention
- P13-14** Evaluation des droits à la retraite
- P15** Auxiliaire de vie scolaire (AVS)
- P16** Maîtriser son budget